Fiche de données de sécurité

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 2021-09-28 **Numéro de révision** 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Product identifier

Code du produit SD0975

Nom du produit BcaBEST™ DNA Polymerase

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Relevant identified uses of the substance or mixture and uses advised against

Utilisations identifiées Aucune information disponible

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Details of the supplier of the safety data sheet

Fournisseur
États-Unis:
Takara Bio USA, Inc.
1290 Terra Bella Avenue
Mountain View, CA 94043 USA
Téléphone: +1.800.662.2566/+1.888.251.6618
Internet: www.takarabio.com

Europe:
Takara Bio Europe S.A.S.
34, Rue de la Croix de Fer
78100 Saint-Germain-en-Laye France
Phone: +33 1 39 04 68 80
Web: www.takarabio.com

Europe:
Takara Bio Europe AB
Arvid Wallgrens Backe 20,
SE-413 46 Goteborg, Suède
Téléphone: +46 31 758 09 00
Web: www.takarabio.com

Inde:
DSS Takara Bio India Pvt. Ltd.
A-5 Mohan Co-operative Industrial Estate, Mathura Road,
New Delhi 110044, Inde
Téléphone: +91 11 30886717

Pour plus d'informations, contacter :

1.4. Emergency telephone number

Numéro d'appel d'urgence In case of emergency, call PERS (Professional Emergency Resource Services) 1-800-633-8253 (US) or 801-629-0667 (international).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification of the substance or mixture

Regulation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 - (H302)

2.2. Label elements

Mention d'avertissement
Attention

Mentions de danger
H302 - Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)
P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P330 - Rincer la bouche
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires
Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

2.3. Other hazards

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mixtures

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Ethylène glycol 107-21-1	50 - 60	Aucune donnée disponible	203-473-3	Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë
Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Oral LD50 mg/kg	Dermal LD50 mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Ethylène glycol	4700	10600	3.75	Aucune donnée	Aucune donnée

Nom chimique	Oral LD50 mg/kg	Dermal LD50 mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
107-21-1				disponible	disponible

This product does not contain candidate substances of very high concern at a concentration >=0.1% (Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH), Article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description of first aid measures

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2. Most important symptoms and effects, both acute and delayed

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Extinguishing media

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Special hazards arising from the substance or mixture

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

5.3. Advice for firefighters

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Environmental precautions

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Methods and material for containment and cleaning up

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Reference to other sections

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Precautions for safe handling

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Specific end use(s)

Utilisations identifiées

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Control parameters

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Ethylène glycol 107-21-1	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} S*	H* STEL 20 ppm STEL 52 mg/m ^{3} TWA 10 ppm TWA 26 mg/m ^{3}	D* Maximum Limit Value 40 ppm Maximum Limit Value 104 mg/m ^{3} Maximum Limit Value 20 ppm Maximum Limit	S* STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} TWA 52 mg/m ^{3} TWA 20 ppm	S* STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3}

			Value 52 mg/m ^{3}		
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Ethylène glycol 107-21-1	* STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m^3 TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m^3	TWA: 50 mg/m^3 Ceiling: 100 mg/m^3 *	TWA 10 ppm TWA 26 mg/m ^{3} TWA 10 mg/m ^{3} H*	A* STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3}	TWA 20 ppm TWA 50 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 100 mg/m ^{3} iho*
Nom chimique	France	Allemagne	Allemagne MAK	Grèce	Hongrie
Ethylène glycol 107-21-1	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} P*	TWA: 10 ppm TWA: 26 mg/m^3 H*	AGW 10 ppm AGW 26 mg/m ^{3} H*	TWA 50 ppm TWA 125 mg/m ^{3} STEL 50 ppm STEL 125 mg/m ^{3}	STEL 104mg/m ^{3} TWA 52mg/m ^{3} S*
Nom chimique	Irlande	Italie	Italie REL	Lettonie	Lituanie
Ethylène glycol 107-21-1	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} Skin	10 ppm TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed; sum of vapor and aerosol, exposure factor 2); 26 mg/m^3 TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed; sum of vapor and aerosol, exposure factor 2) TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} Pelle*	TWA: 25 ppm STEL: 50 ppm STEL: 10 mg/m^3	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} S*	S* TWA 10 ppm TWA 25 mg/m ^{3} STEL 20 ppm STEL 50 mg/m ^{3}
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Ethylène glycol 107-21-1	S* STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3}	* STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m^3 TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m^3	Huid* STEL 104 mg/m ^{3} TWA 52 mg/m ^{3} TWA 10 mg/m ^{3}	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} S* STEL 104 mg/m ^{3} STEL 40 ppm	TWA 15 mg/m ^{3} STEL 50 mg/m ^{3}
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
Ethylène glycol 107-21-1	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} Ceiling 100 mg/m ^{3} C(A4) P*	P* STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3}	Ceiling 104 mg/m ^{3} S* TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3}	STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} S*	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} S*

Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni
Ethylène glycol 107-21-1	TLV 10 ppm TLV 25 mg/m ^{3} Binding STEL 40 ppm Binding STEL 104 mg/m ^{3} A*	SS-C** H* TWA 10 ppm TWA 26 mg/m ^{3} STEL 20 ppm STEL 52 mg/m ^{3}	STEL 40 ppm STEL 104 mg/m ^{3} STEL 30 mg/m ^{3} TWA 10 mg/m ^{3} TWA 20 ppm TWA 52 mg/m ^{3} Skin

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.
Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Exposure controls

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent, incolore
Couleur	Transparent
Odeur	Désagréable.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Vase ouvert
Température d'auto-inflammabilité	398 °C	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité apparente	Aucune donnée disponible	
Densité de liquide	Aucune donnée disponible	

Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Reactivity

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Chemical stability

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

10.3. Possibility of hazardous reactions

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions to avoid

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d’après les informations fournies.

10.5. Incompatible materials

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d’après les informations fournies.

10.6. Hazardous decomposition products

Produits dangereux résultant de la décomposition Aucun(e) connu(e) d’après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d’exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif en cas d'ingestion. (d'après les composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	898.20 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	19,041.50 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	6.7432 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 1.64545 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethylène glycol	= 4700 mg/kg (Rat)	= 10600 mg/kg (Rat)	> 2.5 mg/L (Rat) 6 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicity

Écotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contains 0.64545 % of components with unknown hazards to the aquatic environment.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Ethylène glycol	6500 - 13000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	14 - 18: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 40000 - 60000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 16000: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 27540: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 40761: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 41000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-	46300: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistence and degradability

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Bioaccumulative potential

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Ethylène glycol	-1.93

12.4. Mobility in soil

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Results of PBT and vPvB assessment

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Ethylène glycol	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Waste treatment methods

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

Notes	**No components found suitable for Technical Name.**
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a, 9, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A97, A158, A197
Code ERG	9L

IMDG

Notes	**No components found suitable for Technical Name.**
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a, Polluant marin
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a, 9, III, Polluant marin
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 335, 969
F-A, S-F	
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

Notes	**No components found suitable for Technical Name.**
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a, 9, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	274, 335, 375, 601
Code de classification	M6

ADR

Notes	**No components found suitable for Technical Name.**
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a, 9, III, (-)
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6
Code de restriction en tunnel	(-)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Safety, health and environmental regulations/legislation specific for the substance or mixture

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Ethylène glycol 107-21-1	RG 84	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

This product does not contain substances subject to authorization (Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH), Annex XIV) This product does not contain substances subject to restriction (Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH), Annex XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-

AICS -

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Chemical safety assessment

Évaluation de la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3
H302 - Nocif en cas d'ingestion

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	pondérée dans le temps	STEL	Valeur limite à courte terme
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
**	Désignation de danger	+	Sensibilisants

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de

l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Classification SGH, Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)
NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Date de révision 2021-09-28

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Avis de non-responsabilité
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Note à l'acquéreur :
Nos produits sont exclusivement destinés à la recherche. Ils ne doivent pas être employés dans quelque autre application que ce soit, ce qui inclut sans y être limité les médicaments, les diagnostics in vitro, les thérapies et l'être humain. Nos produits ne peuvent être transférés à des tiers, revendus, modifiés pour revente, ou employés dans la fabrication de produits commerciaux ou au titre de services à des tiers sans notre accord écrit préalable. Votre utilisation du produit est également soumise au respect des exigences de licence détaillées sur la page web du produit. La vérification, la compréhension et l'adhésion aux restrictions imposées par lesdites mentions relèvent de votre responsabilité. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. Il est possible que certaines marques ne soient pas déposées auprès de certaines juridictions.

Fin de la Fiche de données de sécurité